

Projet d'Ecomusée

Gâce à nos efforts soutenus depuis 1992 pour voir un jour un écomusée à Coye et aussi avec l'appui manifeste de nos élus municipaux à travers plusieurs équipes, le F.R.D.L (Fonds Régional de Développement Local) et la Municipalité actuelle ont débloqué le budget nécessaire aux premières études de faisabilité: soit pour le FDRL 29.439 euros et pour la commune 7.360 euros, soit au total 36.799 euros.

L'ancien Centre de Secours et les garages des bennes à ordures ménagères situés place du Sauter, route des Etangs, libérés par la disparition du Corps des pompiers et la fin du SICROM à Coye, a été choisi par la municipalité, propriétaire des lieux. C'est donc sur ce site que le bureau d'études a travaillé.

Depuis septembre 2003, cette étude est en cours. La phase 1 (il y en aura 3) définit l'état des lieux. A la lecture du premier rapport remis le 16 octobre 2003, il apparaît que le bâtiment de l'ancien Centre de Secours comporte des points faibles (4 logements à l'étage, proximité du garage Citroën, manque de places de parking). En revanche, le bureau d'études semble privilégier le site des étangs de Comelles et la maison des gardes avec ses dépendances.

Après avoir visité la maison des gardes le 28 octobre 2003 en compagnie des représentants de l'Institut de France (propriétaire des lieux), de l'Aire Cantilienne, de la Municipalité, du PNR, du locataire des lieux, du bureau d'études et de la Sylve, force a été de constater que les bâtiments, tant intérieurs qu'extérieurs, sont dans un état catastrophique.

La réunion de la Commission Municipale « Ecomusée » du 24 novembre 2003 à laquelle était conviée la Sylve, a montré sa détermination à revenir sur le site initial du Sauter.

Dernière observation : l'étude montre que le terme «Maison de la Forêt» serait plus approprié que « Ecomusée des Anciens métiers de la forêt » et comporterait une ouverture sur l'environnement avec différents thèmes (flore, faune, étangs, etc.).

M. Philippe VERNIER, Maire de Coye, reprendra contact avec le bureau d'études pour confirmer notre position. L'étude se poursuit. Affaire à suivre.

Jean-Marie DELZENNE